



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département d'INDRE-ET-LOIRE
Arrondissement de TOURS
Canton de VOUVRAY

**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 9 décembre 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi 9 décembre, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal convoqués le 3 décembre 2025, se sont réunis en séance publique, au lieu ordinaire de leurs séances, dans la salle du Conseil Municipal en mairie, sous la présidence de M. Christian DRUELLE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 26 (*Monsieur Jean-François TRAINSON a démissionné en début de séance, le suivant de la liste n'a pas pu être convoqué dans les délais*)

Présents : 19

Christian DRUELLE, Christine BERENGUER, Jean-Michel BIZET, David GUIOT, Liliane DALONNEAU, Gilberte BAUMANN, Marie-Eve GAPIN, Véronique VEAU, Christophe MANCEAU, Stéphanie AK, David MILLARD, Sophie FULIN, Dominique GOURDON, Patrick DELETANG, Vanessa BECHET, Marc PIGEON, Elisabeth GANDEMÉR, Patrick ETESSE, Claudine DESMARES.

Absents avec pouvoir : 5

Christophe DAMOUR a donné pouvoir à Christian DRUELLE, Damien COCHARD a donné pouvoir à Jean-Michel BIZET, Françoise RICHARD a donné pouvoir à Liliane DALONNEAU, Loetitia DIFRAYA a donné pouvoir à Marie-Eve GAPIN, Harun AK a donné pouvoir à Stéphanie AK.

Absents non représentés : 2

Philippe BARROUX, Elisabeth PREVOST.

Votants : 24

A été élue secrétaire de séance à l'unanimité : Christine BERENGUER

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.

**Délibération n° 2025-50
Adoption d'une décision budgétaire modificative n° 3 - exercice 2025**

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que le budget primitif 2025 de la Commune a été adopté par le Conseil Municipal au cours de sa séance du 25 mars 2025.

Il s'avère nécessaire aujourd'hui de procéder à des ajustements de crédits en section de fonctionnement et en section d'investissement, en dépenses comme en recettes, dans le cadre d'une décision modificative n°3, en application de l'instruction budgétaire et comptable M 57.

Vu la Commission Finances en date du 26 novembre 2025 ;

Le détail des modifications proposées figure dans le tableau suivant :

| Désignation | Dépenses (1) | | Recettes (1) | |
|---|-----------------------|-------------------------|-----------------------|-------------------------|
| | Diminution de crédits | Augmentation de crédits | Diminution de crédits | Augmentation de crédits |
| FONCTIONNEMENT | | | | |
| D-65746-326 : Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé | 0,00 € | 15 000,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| TOTAL D 86 : Autres charges de gestion courante | 0,00 € | 15 000,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| R-70323-845 : Redevance d'occupation du domaine public | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 15 000,00 € |
| TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 15 000,00 € |
| Total FONCTIONNEMENT | 0,00 € | 15 000,00 € | 0,00 € | 15 000,00 € |
| INVESTISSEMENT | | | | |
| D-10222-01 : FCTVA | 0,00 € | 10 000,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| R-10226-01 : Taxe d'aménagement | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 10 000,00 € |
| TOTAL I9 : Dotations, fonds divers et réservés | 0,00 € | 10 000,00 € | 0,00 € | 10 000,00 € |
| Total INVESTISSEMENT | 0,00 € | 10 000,00 € | 0,00 € | 10 000,00 € |
| Total Général | | 25 000,00 € | | 25 000,00 € |

Le CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré :

-APPROUVE cette décision modificative budgétaire n°3 au budget primitif 2025.

ADOpte A 16 VOIX POUR, 4 CONTRE (Stéphanie AK qui a par ailleurs reçu pourvoir de Harun AK, Patrick ETESSE, David MILLARD) ET 4 ABSTENTIONS (Claudine DESMARES, Liliane DALONNEAU qui a par ailleurs reçu pouvoir de Françoise RICHARD, Véronique VEAU).

La Secrétaire de séance,

Christine BERENGUER.

Pour extrait certifié conforme,
Chanceaux-sur-Choisille, le 9 décembre 2025,

Le Maire,

Christian DRUELAZ



[Signature over the stamp]